

M. Tisseur affirme avec raison que les exigences de la rime dite correcte proviennent d'une époque où les consonnes finales n'étaient pas encore devenues muettes. La prononciation des consonnes finales existait autrefois. Palsgrave remarquait qu'au xvi^e siècle une virgule, un repos, demandait la prononciation de la consonne finale. On la prononçait toujours à la fin du vers. Peu à peu on perdit l'habitude de prononcer les consonnes à la fin des vers comme à la fin des mots. Mais « comme on avait exigé leur identité dans les deux mots rimants lorsqu'elles se prononçaient, on continua de les exiger lors même qu'elles ne se prononçaient plus. »

Les poètes du xvi^e siècle observèrent donc exactement la règle de la rime en rapport avec la prononciation, en faisant rimer *draps* et *sacs*, *aspics* et *pis* (Cf. Marot, Le Maire), ce qui était parfaitement logique, puisque ces mots se prononçaient *drass* et *sass*, *aspiss* et *piss*. Cette coutume dura jusqu'à Malherbe, qui, sans se préoccuper de la non-prononciation des consonnes finales, posa le principe de la rime aux yeux. Racan ayant osé soutenir, contre le fougueux redresseur des prétendus torts de la prosodie française, qu'on devait rimer pour les oreilles, fut traité d'hérétique par lui. Heureusement que l'auteur des *Bergeries* ne s'en émut guère et continua de rimer indifféremment aux terminaisons en *ent* et en *ant*, sans faire pour cela des vers moins bons. Toutefois depuis Malherbe, il fut donc décrété, malgré qu'on eut cessé dès longtemps de prononcer les consonnes finales, « que l'identité de la consonne muette suffirait pour constituer la rime aux yeux, l'identité de la consonne qui la précède n'étant point exigée. » Et depuis lors, si l'on ne peut faire rimer *désert* avec *mer*, on peut faire rimer (pourquoi s. v. p.) *déserts* avec *mers* !!!